## Ne Gascon.

QUÉBEC, 24 MARS, 1858.

Chronique parlementaire.

On vous a souvent parlé, lectours, des signes des temps, et vous comprenez sans doute comme nous que ce sont certains phénomènes, précurseurs de quelque grand ovenement dans le monde politique; si la définition est correcte, il faut vous dire qu'en ce temps-ci les signes des temps sont nombreux. Vous allez le voir.

Yous savez que le premier-ministre, avec toutes ses ressources de fin diplomate, ayant cassé sa pipe dans les dernières élections du Haut-Canada, n'a pu parvenir a en rassembler les débris, et que Brown le grand-prêtre attend avec impatience qu'on lui laisse allumer son grand calumet cleargrit. Jusqu'à présent pourtant, grâce au Bas-Canada, le ministère avait réussi à avoir une majorité. Hélas! faut-il le dire? rusé Macdonald que la fortune est inconstante. Le Président de la Chambre avait soumis aux membres les noms de ceux qui devaient composer le comité d'élections, et le digne homme avait eu la précaution d'y insérer le nom de M. Loranger, qui étant ministre, avait intérêt à protéger ses collègues dont les élections sont contestées. C'était habile, c'était tout ce que vous voudrez, mais ce n'était pas honnête. On espérait que la chose passerait inaperçue, mais nenni! L'opposition proteste, se fâche, et crac! le ministère se trouve en foncé!

Ce n'est pas là, il est vrai, la fin finale, mais c'est un échec, et nous ne serions pas surpris d'apprendre bientôt un échec et mát, ou une dégringolade importante.

M. Dufresne, qui passe pour malin quand il s'en mêle, a voulu mettre à la porte le Vaillant O'Farrell, le député factice de Lotbinière, mais il n'a pas été plus heureux que M. Cauchon dans sa tentative. C'est tout de même enrageant! Espérons que le comité aura moins d'indulgence en faveur d'un homme qui s'élit lui-même sans en demander permission à son comté. O vox populi!.....

M. Sicotte a prononcé un excellent discours, et M. Brown lui-même s'est fait mettre à l'ordre pour avoir voulu en faire la louange : on dit que M. le Président croyait qu'en se faisant le panégériste d'un minis-

de M. Sicotte: il est si pen louangeur de son naturel, ce cher Brown! Si par hasard il allait se convertir! mais c'est un paradoxe que de dire une telle chose.

Décidément les députés du Bas-Canada ne sont pas aussi monstres qu'on le dit : ils savent au besoin regimber contre les ministres, quand ceux-ci font les choses trop à découvert. Ainsi à la même séance que M. Dufresne proposait de mettre à la porte le rusé M. O'Farrell, le chéri de l'homme aux dix mille voix; M. Thibaudean se levait pour proposer l'admission comme principe de la double majorité, ce qui équivant à dire à M. McDonald: "Retirez-vous! Le ministère, comme de raison, tout en admettant la justice de ce principe, n'en veut pas la pratique, et vous savez pourquoi. "C'est une belle chose qu'une double majorité, semble dire l'éloquent M. Loranger, mais ca cesse d'être beau dès que nos porte-feuilles sont en péril.-C'est un excellent principe, remarque le froid M. Sicotte, aussi jamais, non jamais nous ne ferons des lois un seul instant à suffi pour convaincre le pour le Haut-Canada, qui ne veut pas de nous!-Vous offrez deux sous à un homme, dit le financier Cayley · par délicatesse, il n'en prend qu'un : qu'avez-vous à lui dire? Ainsi, nous nous contentons de la simple majorité, et vraîment les honorables membres sont trop polis; ils ne devraient pas insister davantage .-- Attendons, dit à son tour le premier ministre, it is not expedient for the present: suivons le conseil du Leader, achetons quelque consciences de clear-grits; alors, et alors seulement it shall be expedient."

Ainsi nos ministres admettent l'antécèdent, mais ils ne veulent pas du conséquent : ils ne se montrent donc pas conséquents, mais il pourrait se faire que la conséquence, qui ne peut se faire attendre, soit contre eux. Ce scrait là le meilleur raisonnement pour les convaincre. Attendons le résultat.

Les Avis de motions promettent pour jeudi et vendredi prochain des discussions importantes. MM. Dorion et Ross vont soulever de nouveau la question du siège du gouvernement, et on dit que malgré la décision de Sa Majesté, l'immortelle cité des Outaquais pourrait bien perdre le magot, c'est-à-dire le privilège d'avoir dans ses murs le parlement, armes et bagages. Nous ririons de bon cœur, pourvu qu'en déplacant la machine, on ne la transporte pas plus loin. Espérons que nos députés tiendront ferme et bon. S'ils allaient l'emporter! Pour le coup, nous donnerions le Gas-

deviennent inutiles, qu'au moins ce soit le Bas-Canada qui triomphe. En attendant. il faut dire que ce pauvre ministère court encore un grand risque. Que fera-t-il ? De quelque côté qu'il se tourne, il y a une batterie dirigée contre lui.... Soutiendra-t-il les droits du petit village choisi par Sa Majesté? Mais il fera infailliblement la dégringolade. Se joindra-t-il au chorus universel, en criant: "Haro sur Ottawa!!" Mais on dira qu'il est déloyal; on chantera sur tous les tons, qu'ayant proposé l'appel à la reine, il devait y donner suite. Pauvre ministère!... Le premier rôle serait plus noble, mais de toute manière il lui faut chanter le libera.

P. S.-Le télégraphe nous informe que le Parlement est ajourné au 7 d'avril. L'argent public va donc se reposer pendant quinze jours, pendant que les honorables députés vont se disperser, et se délasser des longues séances de la chambre. M. M. Brown et McKenzie, vont se concerter sur les moyens à prendre pour venir à bout du premier-ministre, et M. Piché va retourner à Berthier revoir ses constituants, et leur expliquer les motifs de sa transformation complète.

A la réunion des chambres, il y aura quelque chose de décisif sur la question de la double majorité et celle du siège du gouvernement.

## " Tete."

Nous avons dit que le Gouverneur avait montré son bon génie dans le choix qu'il a fait des officiers du 100c de ligne, et cela au détriment de la race inférieure. En esset, y a-t-il un seul canadien-français qui ait été nommé capitaine? Non: ni Gamache, ni Légaré, ni Duchesnay, pas même L. A. Casault, qui a bravé tant de fois la mort dans les plaines de la Crimée. Quel droit le nommé Price, qui ne fait, dit-on, que sortir des langes, qui n'a peut-être jamais tué un petit pisseur, et qui croquait les gâteaux et les dragées que lui donnait sa maman, pendant que les officiers de la milice cananienne faisait la barbe aux officiers de la race supérieure, par la justesse de leur tir, quel droit avait-il d'être préféré au lieutenant Casault? Quel droit? Eh! ne savezvous donc pas qu'il est de race, et qu'il a des sous dans le gousset; tandis que les pauvres Canadiens, eux, n'ont pour toute recommandation que leur fidélité si éprouvée au creuset des tribulations?

. Ne savez-vous donc pas, jeunes miliciens, tre, M. le grand-prêtre voulait se moquer con gratis à chacun d'eux! Si leurs efforts que dans l'armée anglaise, la bravoure est